



Date: 10 février 2023



*Indiquez ces numéros lorsque vous vous référez à cette demande.*

Madame/Monsieur THOMAS YVES BERNARD RAULT,

La présente lettre concerne la demande de résidence temporaire que vous avez présentée. Afin de poursuivre le traitement, nous avons besoin des documents suivants :

6333 - THOMAS YVES BERNARD RAULT:

11249 - Maxime Miglierina:

> Annexe 1: Veuillez remplir la section 8 (voyage précédent) du formulaire IMM 5257B. Indiquez les endroits où vous vous trouviez du **2013-07-01** au **2015-09-01**. Veuillez préciser les pays que vous avez visités, ceux dans lesquels vous avez séjourné ainsi que votre pays de citoyenneté. Assurez-vous qu'il n'y ait aucune interruption entre les dates.

Pour avoir accès au formulaire, allez au lien suivant :

[Trouver une trousse ou un formulaire de demande d'IRCC - Canada.ca](#)

*Remarque: Si vous rencontrez des difficultés techniques lors du téléchargement de votre formulaire de l'Annexe 1, veuillez contacter le formulaire Web (<https://secure.cic.gc.ca/enquiries-enseignements/canada-case-cas-fra.aspx>) et joindre votre IMM5257B à votre demande.*

**Ces documents doivent parvenir à ce bureau au plus tard: 2023/02/20**

**Remarque :**

Tous les documents doivent être rédigés en anglais ou en français. Si le document original n'est pas rédigé en anglais ou en français, il doit être accompagné d'une traduction en français ou en anglais.

Pour transmettre le/les document(s) demandé(s) à partir de la page Détails de ma demande, vous devez cliquer sur le bouton « Voir ma demande présentée » au bas de la page et suivre les directives fournies sur la page Documents présentés.

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les documents ou renseignements demandés, vous devez nous aviser par écrit en nous indiquant pour quelle(s) raison(s) vous n'êtes pas en mesure de nous fournir les documents ou renseignements demandés. Vous devez nous soumettre cette explication par voie électronique du portail de MonCIC en remplacement du document demandé.



Vous devez fournir le(s) document(s) demandé(s) en format électronique dans les délais indiqués dans votre compte MonCIC. Vous ne pourrez pas transmettre votre document par voie électronique après l'expiration du délai.

Si vous ne respectez pas cette exigence, la décision concernant votre demande sera fondée sur les renseignements inscrits à votre dossier.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de CIC à l'adresse suivante : [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca).

**Attention** : Le numéro d'identificateur unique de client (IUC) indiqué dans le coin supérieur droit de la présente lettre constitue votre numéro d'identification personnel. Pour votre propre protection, ne permettez à personne d'autre qu'un représentant autorisé d'utiliser ce numéro, car il donne accès à l'information comprise dans votre dossier.

Citoyenneté et Immigration Canada

.....  
Ce message a été transmis à votre compte MonCIC.

En transmettant votre demande par voie électronique, vous acceptez de recevoir toute correspondance ultérieure par voie électronique. CIC ne vous enverra aucun avis en format papier.